



COMMUNE DE COMMER
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

PROCES-VERBAL DE REUNION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA
MAYENNE

Conseillers en exercice 14

Conseillers présents 10

Quorum 8

Affiché le : 20/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents : Mesdames Josiane COUILLEAUX, Christelle BEAUDOUIN, Aline LEBRETON, Marie-Claude PIERRE et Coralie GERAULT.

Messieurs Damien COUILLEAUX, Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU, Denis MARCHAND et Mickaël DELAHAYE.

Absents excusés : Annabelle FOUQUET donnant pouvoir de vote à Marie-Claude PIERRE, Aurore BIBRON donnant pouvoir de vote à Denis MARCHAND, Benjamin JENNESSON donnant pouvoir de vote à Mickaël DELAHAYE, Loïc JORRE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

1. Approbation procès-verbal du conseil municipal du 14 janvier 2025
2. ALSH : Tarifs sorties vacances février 2025
3. Ressources humaines : changement de temps de travail poste chargé de mission
4. Subvention ADMR
5. Admissions en non-valeur : budget commune et assainissement
6. TE53 : transfert gestion DT/DICT
7. Projet centre bourg : ATRIUM
8. Convention avec la société Protectrice des animaux pour 2025
9. Questions diverses

1- ALSH : Tarifs sorties vacances de février 2025

Mickaël Delahaye, Maire, présente au conseil municipal les sorties du centre de loisirs pour les vacances de février 2025 sur le thème « sorties découverte des métiers » (Guidault maraichage Bio, boulangerie de Commer, Pompier, médiathèque de Mayenne et la cité du lait).

Les tarifs proposés pour ces sorties sont les suivants :

Tarif unique par sortie	
3-5 ans	5€
6-12 ans	10€

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide les tarifs pour les sorties des vacances de février 2025.

2- Ressources humaines : Changement temps de travail poste chargé de mission

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal d'un changement de temps de travail sur le poste de chargé de mission qu'occupe actuellement Sabrina Guyard. En effet, son contrat, à sa demande, passerait de 22h à 5h par semaine.

Pour cette réintégration avec réduction du temps de travail de ce poste, la commune doit soumettre l'avis du CST (Comité Social Territorial) qui y est favorable.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, supprime et remplace le poste de chargé de mission EVS à temps non complet de 22h hebdomadaire par un poste de 5h hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2025 à la demande de l'agent.

3- Subvention ADMR année 2025

La subvention pour l'ADMR est calculée en fonction du nombre d'habitants dans la commune soit 1316 habitants, la subvention pour 2025 s'élève donc à 1 316 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le versement d'une subvention à l'ADMR pour l'année 2025 d'un montant de 1 316 €.

4- Admissions en non-valeurs : Budget commune et assainissement

Mickaël DELAHAYE, maire, présente les admissions en non-valeur transmis par le comptable du Trésor public, pour le budget annexe assainissement d'un montant de 289,05 € et de 7,50 € sur le budget de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide l'admission en non-valeur transmis par le comptable du Trésor public d'un montant de 7,50€ sur le budget de la commune et de 289,05€ sur le budget assainissement

5- TE53 : Transfert gestion DT/DICT

Sujet reporté au prochain conseil.

6- Projet centre bourg : ATRIUM

Mickaël Delahaye, Maire, présente au conseil municipal le projet d'aménagement de la société Atrium pour les logements communaux rue des Tisserands. Le coût total estimatif est de 240 241 € hors subventions. Le dossier pourra être présenté pour des demandes de subventions auprès de la DETR et de la DSIL, LEADER et auprès du contrat territoire habitat Mayenne communauté.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le projet d'aménagement des maisons de bourg de la société Atrium pour un montant de 240 241 € HT afin de faire toutes demandes de subventions auprès de tous les organismes susceptibles de soutenir ce projet (DETR/DSIL Etat, Leader Europe, Contrat de territoire habitat Mayenne Communauté...).

7- Convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) pour 2025

Mickaël Delahaye, Maire, informe le conseil municipal que la convention annuelle de la SPA (Société Protectrice des Animaux) arrive à échéance et nous devons nous prononcer sur sa reconduction.

Il s'agit d'une contribution annuelle de 0,50€ par habitant (0,40€ en 2024), soit pour un nombre d'habitants de 1316 (base statistique INSEE population légale au 01/01/2025) pour un montant total de 658€ (2024 : 526€).

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide l'adhésion de la commune à la convention de la SPA pour un montant total de 658€.

8- Questions diverses

❖ Chantier argent de poche

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le chantier argent de poche du 18 au 20/02/2025 de 9h00 à 12h00 pour trois jeunes.

❖ **Commission Salle polyvalente**

Une commission s'est mise en place pour la mise en service de la nouvelle salle polyvalente qui devrait être opérationnelle dès septembre 2025.

Pour cela, la commission doit travailler sur le règlement intérieur de la salle, le contrat de location, la tarification ...

Ces points sont abordés en conseil pour validation et approfondissements.

❖ **Projet de résidences seniors**

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente au conseil municipal une esquisse de projet de résidence pour seniors sur la commune de Commer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h.

Vu, la secrétaire de séance,

Aline LEBRETON

Vu, le Maire,

Mickaël DELAHAYE

